



Best Wishes 2020
MEILLEURS VOEUX

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale • UNOCA • Bulletin trimestriel d'information



Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale : une CEEAC renforcée



Photos Présidence de la République du Gabon

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont adopté et signé les instruments juridiques relatifs à la réforme institutionnelle de cette communauté lors de la 9^e session extraordinaire de leur conférence qui s'est tenue le 18 décembre 2019 à Libreville. Il s'agit notamment du Traité révisé instituant la CEEAC, du Protocole révisé relatif au Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), du Règlement financier révisé de la CEEAC, du Statut du personnel révisé de la CEEAC et du cadre organique de la commission de la CEEAC.

Soutien de l'UNOCA

Les onze pays membres ont six mois pour ratifier le Traité, qui consacre le passage du Secrétariat général de la CEEAC à la Commission de la CEEAC. Le personnel à mandat restera en

poste pendant cette période transitoire afin « d'assurer la continuité des services jusqu'à la mise en place de la Commission ».

Pour garantir la mise en œuvre « efficace et soutenable » de la réforme et l'atteinte des objectifs de la nouvelle CEEAC, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont

réaffirmé leur engagement d'appliquer le mécanisme de la contribution communautaire d'intégration ». Dans son mot de circonstance, le Chef de l'Etat gabonais, M. Ali Bongo Ondimba, par ailleurs Président en exercice de la CEEAC, s'est réjoui de cet heureux aboutissement, saluant le travail accompli depuis « quatre ans sous [son] autorité » par les ministres concernés, les experts et le Secrétariat général de la CEEAC.



M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, a également félicité les dirigeants de la sous-

région pour ce résultat positif. « Une fois de plus, je tiens à réaffirmer la ferme détermination de l'ONU à aider la CEEAC à mettre en œuvre cette réforme, y compris dans la mobilisation d'un soutien plus conséquent de la part de la communauté internationale », a-t-il précisé lors de la cérémonie d'ouverture officielle. « Je réitère également l'engagement des Nations Unies à travailler étroitement avec la CEEAC, notamment dans les domaines de la prévention, la résolution des conflits et la consolidation de la paix en Afrique centrale », a ajouté le Chef de l'UNOCA, soulignant par ailleurs que le Bureau dont il a la charge « mobilisera toutes les entités pertinentes du système des Nations Unies pour contribuer à renforcer, en synergie avec les autres partenaires, les capacités de la CEEAC réformée ».

La CEEAC est un espace de plus de 6 millions de km² et 187 millions d'habitants comprenant l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Gui-

née équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, et le Tchad.

« Les onze pays membres de la CEEAC ont six mois pour ratifier le nouveau traité qui consacre le passage du Secrétariat général de la CEEAC à la Commission de la CEEAC.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC prévoient de tenir leur XVII^e Sommet ordinaire durant le premier semestre de l'année 2020 à Libreville.

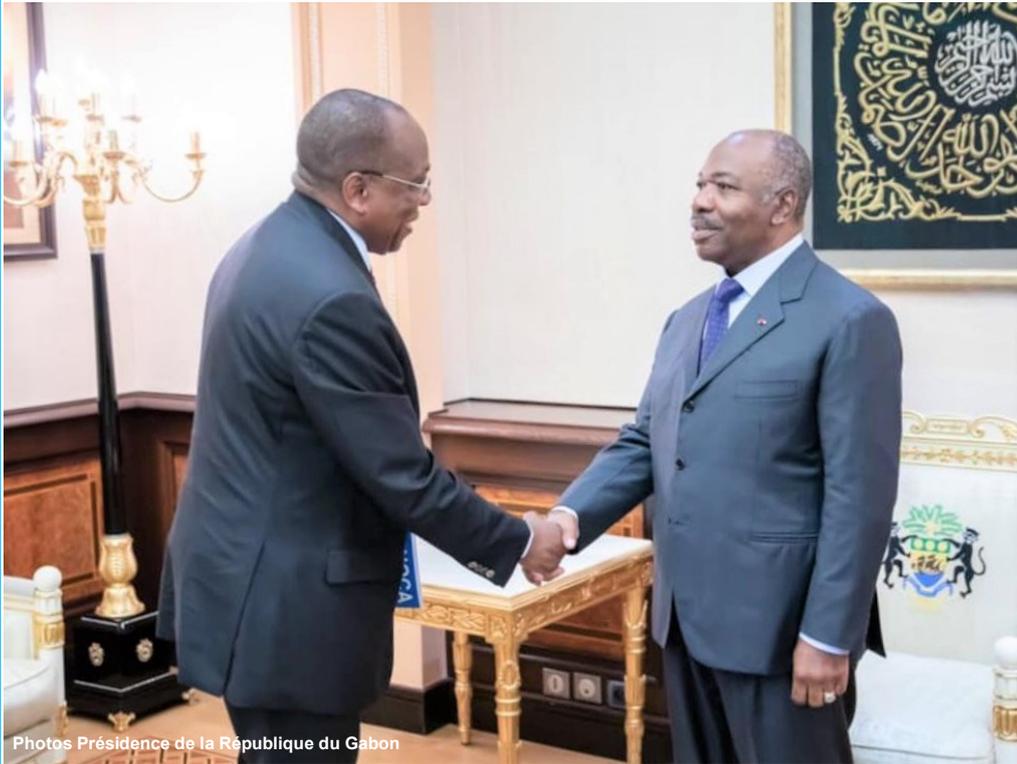
Une CEEAC désormais mieux outillée pour faire face aux défis qui l'interpellent

Un extrait de l'allocation du Chef de l'UNOCA donne quelques éléments de compréhension des enjeux de la transformation de la CEEAC

« [...] La signature [...] du Traité révisé de la CEEAC marque un jalon important dans le processus d'institution d'une Communauté économique régionale plus dynamique et disposant d'outils adaptés aux défis qu'elle est appelée à relever. Je me réjouis de ce que la réforme accorde une place de choix au rôle de la femme et de la jeunesse, à la gouvernance démocratique, aux droits de l'homme, à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles, en créant ou en renforçant les structures dédiées à ces questions. C'est un développement que nous saluons, tant les moyens actuellement consacrés à ces thématiques importantes pour la gouvernance, le développement durable et la stabilité [...] ne permettent pas de les traiter de façon adéquate.

Dans un contexte de crise financière globale, la mise en place et le fonctionnement effectif d'un mécanisme de financement approprié permettront aux Etats membres de mettre en œuvre leur agenda d'intégration régionale et leurs divers programmes en s'appuyant sur les nouvelles structures de la CEEAC [...] ».

L'ONU salue l'implication du Président gabonais dans la réussite du Sommet de Libreville



Photos Présidence de la République du Gabon

concernant les réformes mises en œuvre au sein de la CEEAC, notamment la construction de la nouvelle architecture de cette Institution qui renforcera l'intégration sous-régionale et permettra d'asseoir un espace de paix et de sécurité en Afrique centrale », avait précisé la Présidence gabonaise dans un communiqué de presse.

M. François Louncény Fall était accompagné à l'audience du 5 novembre par M. Samba Sane,

◀ Outre la réforme institutionnelle de la CEEAC, le Représentant spécial et le Chef de l'Etat gabonais ont abordé les sujets liés aux enjeux nationaux ainsi qu'à la situation politique et sécuritaire de l'Afrique centrale.

24 heures après le 9^e Sommet extraordinaire de la CEEAC, le Représentant spécial a été reçu en audience le 19 décembre au Palais présidentiel de Libreville par le Chef de l'Etat gabonais (photo ci-dessus). M. François Louncény

Fall a tenu à lui exprimer la satisfaction des Nations Unies par rapport à la réussite de cet événement.

Renforcement de l'intégration

Il a également salué l'implication de M. Ali Bongo Ondimba dans le suivi des dossiers relatifs à la réforme de la CEEAC, organisation sous-régionale dont il assure la présidence en

exercice depuis 2015.

Lors d'une précédente audience le 5 novembre 2019 (photos ci-dessous), les deux personnalités avaient déjà évoqué cette question cruciale. M. François Louncény Fall lui avait « transmis un message d'amitié du Secrétaire Général des Nations Unies [...] et lui [avait] exprimé ses félicitations pour son engagement personnel

Directeur adjoint de la Division Afrique centrale et australe du Département des Affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) et du Département des opérations de paix (DPO) des Nations Unies. Les deux fonctionnaires onusiens et d'autres collègues avaient également eu une séance de travail le 6 novembre 2019 avec le Secrétaire général de la CEEAC.



▲ Le 5 novembre 2019, les échanges entre le Représentant spécial et le Chef de l'Etat gabonais ont eu lieu en présence du Ministre gabonais des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, du Secrétaire général de la Présidence de la République, Jean-Yves Teale, et de l'ancien Directeur de cabinet du Président de la République, Brice Laccruche Alihanga.

AFRIQUE CENTRALE : la situation politique et sécuritaire durant les six derniers mois de 2019

« De façon générale, la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale demeure pré-occupante », a expliqué M. François Louncény Fall devant les membres du Conseil de sécurité le 6 décembre 2019, lors de la présentation du 17e rapport semestriel du Secrétaire général de l'ONU sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA. Le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a toutefois salué les succès enregistrés au cours de l'année écoulée en matière de réformes structurelles et de consolidation et construction de la paix. A ce titre, il a cité l'adoption du Plan d'action régional pour la mise en œuvre de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi que la création d'un réseau régional de la société civile.

Des élections en vue...

Le Représentant spécial a aussi mis un accent sur la finalisation de tous les documents et instru-



Photo ONU/Loey Felipe

ments majeurs de la réforme institutionnelle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Ces documents ont été approuvés lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement tenu le 18 décembre à

Libreville.

Par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a noté qu'entre 2020 et la fin du mandat en cours de l'UNOCA en août 2021, la plupart des Etats de cette région vont orga-

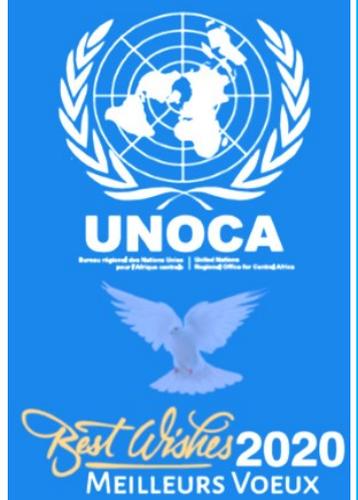
niser de nouvelles élections. « Dans ce contexte, les efforts de promotion du dialogue national et d'une meilleure participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance et la consolidation de la paix se poursuivent », a-t-il dit.

■ PIRATERIE MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINEE : ETAT D'ALERTE ELEVE

« La sous-région de l'Afrique centrale continue de faire face aux défis liés à la sécurité maritime, notamment dans le golfe de Guinée », a alerté le chef de l'UNOCA. Il a étayé son propos en notant que le 7 novembre 2019, une attaque contre un pétrolier a été signalée au nord-ouest de Sao Tomé. De plus, le 20 novembre 2019, le Centre interrégional de coordination (CIC) à Yaoundé a signalé une autre attaque près de Malabo, « ce qui a amené le Gouvernement de la Guinée équatoriale à placer ses forces de sécurité en état d'alerte élevée dans tout le pays ». Par ailleurs, peu après la présentation du 17e rapport au Conseil de sécurité, les autorités gabonaises ont indiqué que, dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, des pirates ont attaqué des navires en rade de Libreville, tuant un commandant de bord gabonais et enlevant quatre Chinois. Devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a affirmé qu'il envisage, avec son collègue Mohamed Ibn Chambas (Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel), de mener des actions conjointes en 2020 afin « d'évaluer la situation maritime dans le golfe de Guinée et déterminer les domaines spécifiques dans lesquels les Nations Unies pourraient apporter une assistance interrégionale intégrée ».

Texte rédigé avec la collaboration d'ONU Info. D'autres détails sur la présentation de M. Fall sont contenus dans la page suivante. Et l'intégralité du rapport soumis au Conseil de sécurité est disponible dans la rubrique « Ressources » de notre site internet :

<https://unoca.unmissions.org>



L'ONU toujours préoccupée par les violences au Cameroun



Photo Archives ONU/Evan Schneider

Lors de la présentation du 17^e rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, son Représentant spécial, M. François Louncény Fall, est revenu sur le « Grand dialogue national » organisé par le Gouvernement camerounais du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Yaoundé. Il a fait observer que ce forum s'était achevé avec une série de recommandations destinées à répondre à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. « Je reste cependant préoccupé par le niveau de violence qui continue de menacer la vie des Camerounais », a-t-il nuancé, regrettant « des cas de violations des droits humains et d'abus attribués à toutes les parties ». M. François Louncény Fall a aussi mis en exergue l'ampleur de l'insécurité en faisant état des difficultés auxquelles fait face le personnel humanitaire. « Plus de 700 000 personnes seraient maintenant déplacées en raison du conflit [...] dans les deux régions [du Nord-Ouest et du Sud-Ouest]. D'autres rapports indiquent également que des milliers de personnes sont mortes ou ont été blessées », a-t-il souligné, appelant les « partenaires

internationaux à soutenir les efforts nationaux en cours visant à répondre aux besoins humanitaires de la population ».

Poursuivre le dialogue

Comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport, il est important de poursuivre le dialogue avec toutes les parties prenantes « afin d'apaiser les griefs sous-jacents de ceux qui se sentent marginalisés ». Il est essentiel de renforcer la dynamique créée par le dialogue national en assurant l'inclusivité dans la mise en œuvre de ses recommandations, y compris sur une décentralisation accrue, l'aide au développement, et le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR). « La tenue d'élections apaisées, inclusives et crédibles en 2020 dépendra en grande partie de tels efforts et sera un test capital pour la démocratie dans le pays et pour démontrer la détermination des acteurs nationaux à avancer vers une véritable stabilité, ainsi que vers un développement socioéconomique et une paix durables pour tous les Camerounais », a expliqué M. Fall aux membres du Conseil de sécurité.

En évoquant ces élections législa-

« La tenue d'élections apaisées, inclusives et crédibles en 2020 [...] sera un test capital pour la démocratie dans le pays et pour démontrer la détermination des acteurs nationaux à avancer vers une véritable stabilité [...] »

tives et municipales du 9 février 2020, le Représentant spécial a rappelé que le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC, opposition), Maurice Kamto, a annoncé le 25 novembre que son parti n'y participerait pas, « affirmant que les conditions ne seraient pas réunies pour que le vote ait lieu dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ». De plus, il a appelé à une révision du code électoral. « D'autres partis politiques ont exprimé quelques réserves sur leur participation aux élections », a ajouté M. Fall, précisant que le 2 décembre 2019, le Gouvernement, à travers le Ministre de l'Administration territoriale et le Ministre de la Communication, a quant à lui « assuré que les conditions étaient en place pour des élections apaisées ».

Pour terminer, il a réitéré la disponibilité des Nations Unies à continuer à travailler en étroite collaboration avec les autorités nationales et les autres acteurs concernés pour soutenir le processus électoral, y compris en accompagnant les initiatives locales faisant la promotion de la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés. « Parallèlement, il est essentiel que tous les acteurs sur le terrain renforcent leurs efforts pour protéger et promouvoir les droits humains et lutter contre l'impunité », a conclu M. Fall.

EN BREF

■ CONGO

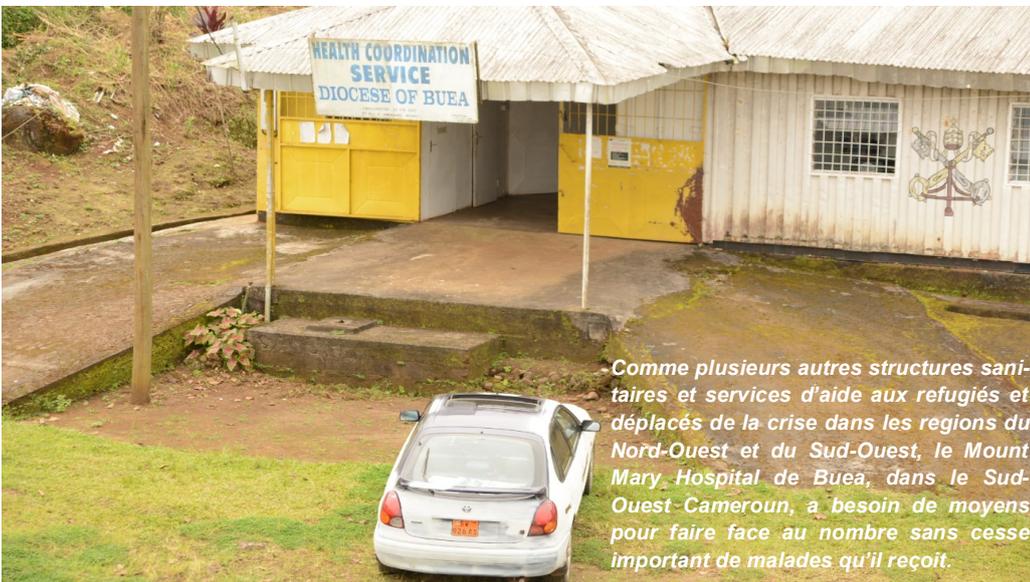
Le Secrétariat permanent du Conseil national du dialogue poursuit ses consultations avec un vaste éventail d'acteurs nationaux, y compris les partis politiques et la société civile, avec le soutien des Nations Unies à travers le Fonds de consolidation de la paix, afin de préparer un dialogue national inclusif pour 2020. « J'appelle les autorités nationales et toutes les autres parties prenantes à unir leurs efforts afin de contribuer à la tenue d'un dialogue véritablement inclusif et constructif, ce qui créera un environnement favorable à la consolidation de la paix et les conditions propices à la tenue d'une élection présidentielle apaisée en 2021, inclusive et crédible », a indiqué M. Fall au Conseil de sécurité. Il a ajouté qu'une « assistance internationale constante pour la stabilisation de la région du Pool est également nécessaire, tout comme la contribution financière indispensable du Gouvernement pour la mise en œuvre effective du programme de DDR ».

■ SAO TOME ET PRINCIPE

Dans son rapport au Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU « félicite le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe de s'être montré déterminé à garantir la stabilité politique en améliorant l'état de droit ». Cependant, il estime que « les engagements pris par les dirigeants du pays le 17 septembre [2019] doivent se traduire par des mesures concrètes menant à des réformes plus générales qui soient fondées sur un véritable dialogue général et qui contribueront à moderniser le secteur de la justice ». Il affirme que « l'ONU continuera d'aider le Gouvernement à mener ce processus de modernisation et à promouvoir des espaces de dialogue ouverts à tous, notamment en déployant les compétences nécessaires ».

■ TCHAD

Devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA a attiré l'attention sur la situation sécuritaire dans les trois provinces qui ont une frontière commune avec la Libye et le Soudan et sont en état d'urgence, indiquant qu'elle « représente toujours un risque pour la consolidation d'une paix durable ». Il a aussi fait savoir que cette situation nécessite « un engagement multiforme continu, spécialement au moment où le Tchad poursuit ses préparatifs en vue de la tenue d'élections législatives longtemps reportées et prévues maintenant pour le premier trimestre de l'année [2020] et la tenue de l'élection présidentielle en 2021 ».



Comme plusieurs autres structures sanitaires et services d'aide aux réfugiés et déplacés de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Mount Mary Hospital de Buea, dans le Sud-Ouest Cameroun, a besoin de moyens pour faire face au nombre sans cesse important de malades qu'il reçoit.

L'ONU et l'UE réitèrent leur soutien aux pays affectés par Boko Haram

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs mandats respectifs en lien avec la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, les Représentants spéciaux du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall, et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel/Chef de l'UNOWAS, Mohamed Ibn Chambas, ainsi que le Représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Angel Losada, ont effectué une mission conjointe du 19 au 22 novembre 2019 au Nigéria. A Abuja, ils ont rencontré des représentants du Gouvernement, des autorités militaires, des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et des partenaires au développement.

La délégation conjointe ONU-UE s'est également rendue à Maiduguri, dans le Nord-est du Nigéria, où elle a eu des séances de travail avec le Gouverneur de l'État de Borno, le Commandant de secteur de la Force multinationale mixte ainsi que des représentants des personnes déplacées, entre autres. Elle a salué les efforts des acteurs qui y opèrent, en particulier la communauté humanitaire. Elle a exprimé la même reconnaissance par rapport aux initiatives du Gouvernement nigérian en vue de l'amélioration et du renforcement de la coordination entre les services de sécurité, la communauté humanitaire et les autres parties prenantes.

Par ailleurs, la délégation ONU-UE a souligné l'importance d'une approche régionale et durable pour relever les défis du Nord-est. Elle a appelé à la mise en œuvre rapide des projets développés à cet égard, y compris dans le cadre du Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad ainsi que de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du Lac Tchad affectées par Boko Haram. Enfin, les Nations Unies et l'Union européenne ont exprimé leur solidarité avec le peuple et le Gouvernement du Nigéria et ont réitéré l'engagement de la communauté internationale à continuer à soutenir ses actions ainsi que celles de la région, en faveur d'une paix durable dans les pays concernés.

La mission conjointe au Nigéria était la dernière étape de la tournée dans les pays affectés par Boko Haram. Elle intervenait après les visites conjointes au Tchad, au Cameroun et au Niger, respectivement du 14 au 16 mars, du 23 au 27 avril et du 28 au 30 avril 2019. Au-delà de la solidarité à ces quatre États, elles ont permis d'explorer comment les Nations Unies, l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux pourraient mieux accompagner les efforts nationaux et les mécanismes sous-régionaux pour relever les défis sécuritaires et humanitaires que pose le groupe terroriste Boko Haram.



© Photos UNOWAS



Renforcement de la confiance entre les Etats d'Afrique centrale : l'ONU rappelle le rôle crucial de l'UNOCA



tion a fait l'objet d'un débat général pendant la réunion des experts ainsi que d'une discussion lors du huis-clos ministériel (voir page suivante). « Il s'agit en effet d'une des menaces les plus graves de notre temps », a expliqué le Chef de l'UNOCA. « La sous-région en subit les conséquences, comme l'atteste la situation dans le bassin du lac Tchad où des dizaines de millions de personnes ont vu leurs modes de subsistance bouleversés et leur sécurité et intégrité physique menacées par des terroristes et autres entrepreneurs de guerre », a-t-il précisé.

Lutte contre le changement climatique

Les Etats membres de l'UNOCA ont adopté une Déclaration dans laquelle ils réaffirment leur détermination à lutter de manière concertée contre ce phénomène. Ils ont demandé au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et à l'UNOCA de coopérer avec les autres partenaires du système des Nations Unies pour « renforcer leur engagement dans le cadre du Comité en soutien aux efforts des Etats membres pour combattre l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique centrale ».

L'UNOCA a réitéré sa disponibilité à œuvrer dans ce sens et à continuer à accompagner les Etats en matière de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. Plusieurs autres hautes personnalités de l'ONU ont pris la parole pour soutenir cette dynamique. Il en est ainsi, entre autres, de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, et de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU auprès de l'Union africaine, Mme Hanna Tetteh.

La 49^e session ministérielle de l'UNOCA a été aussi marquée par la participation du Secrétaire Général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi. Il a fait, entre autres, le point sur le processus de réforme institutionnelle de cette organisation sous-régionale.

La 49^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOCA) a eu lieu du 25 au 29 novembre 2019 à Luanda, la capitale de l'Angola. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a saisi cette occasion pour rappeler « le rôle important du Comité dans le renforcement de la confiance entre les Etats membres », y compris en ce qui concerne la résolution ou l'atténuation des tensions politiques ou diplomatiques entre deux ou plusieurs pays. « L'UNOCA demeure disponible pour les facilitations éventuelles que de telles démarches exigeraient », a-t-il précisé lors de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la session ministérielle, insistant par ailleurs sur la nécessité de réfléchir sur les voies et moyens de garantir la survie du Comité, compte tenu du contexte financier tendu que traverse l'ONU depuis plusieurs mois.

M. François Louncény Fall a également énuméré les différents défis auxquels fait face l'Afrique centrale. Outre les violences souvent provoquées par les contestations



électorales et les difficultés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation en République centrafricaine (RCA), il a évoqué les conflits liés à la transhumance et au pastoralisme ; à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, l'extrémisme violent et le terrorisme et le changement climatique, entre autres. Cette dernière ques-



Changement climatique : l'environnement est le moteur de la sécurité humaine

Les changements climatiques et leurs impacts sur la paix et la sécurité ont fait l'objet, le 27 novembre à Luanda, du principal débat des experts réunis dans le cadre de la 49^e session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Dans la présentation qui a servi de base de discussions sur le sujet, M. Samba Harouna Thiam, chef du Bureau de liaison du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) auprès de la Commission de l'Union africaine (UA), de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA) et Représentant en Ethiopie, a d'abord tenu à indiquer que l'environnement est le moteur de la sécurité humaine. Pour mieux l'expliquer, il a révélé que 40% des guerres civiles enregistrées au cours des 60 dernières années sont liées aux ressources naturelles. Il a ajouté que le commerce de la faune et de la flore sauvage africaine est estimé entre 70 et 120 milliards de dollars américains par an, et que plus de 1000 gardiens de parc ont été assassinés au cours des 10 dernières années.

« Catastrophe écologique » du lac Tchad

Par ailleurs, M. Samba Harouna Thiam a souligné que, dans le contexte actuel, les changements dans le cycle hydrologique devraient se manifester à la fois par des inondations et des sécheresses plus fréquentes. Il a ajouté que « la catastrophe écologique » du lac Tchad est passée d'environ 25 000 km² en 1963 à moins de 2500 km², menaçant les ressources et les moyens de subsistance de 50 millions de personnes. Le représentant du PNUE a précisé que les défis environnementaux de l'Afrique coûtent cumulativement au continent 195 milliards de dollars par an. Il a fait observer que ce montant dépasse le coût total annuel que l'Afrique doit investir dans les infrastructures, la santé, l'éducation et la lutte contre le changement climatique dans le cadre d'un scénario de réchauffement à 2 ° C.

Du point de vue de la paix et de la sécurité, M. Samba Harouna Thiam a fait mention d'une « raréfaction des ressources naturelles ayant comme corollaire une compétition entre les usagers », notamment des « conflits locaux qui peuvent conduire à une instabilité sous-régionale voire régionale ». Il a aussi mis en relief les risques liés aux migrations et déplacement intra et inter états ainsi qu'à la répartition inégale des avantages et des coûts relatifs à l'utilisation des ressources naturelles.

Ressources naturelles et processus de paix

Le PNUE a plaidé pour un renforcement des moyens dont dispose le continent pour faire face à cette situation critique. Il a en effet noté qu'en Afrique, malgré l'urgence et l'ampleur du phénomène, la moyenne des budgets alloués aux ministères en charge de l'environnement atteint à peine 4% des budgets nationaux alors que la contribution des ressources naturelles dans le PIB de certains dépasse parfois plus de 50%.

Pour terminer, le PNUE a suggéré la prise en compte des recommandations du panel des sages de l'UA sur les liens entre la gestion durable des ressources naturelles et les conflits exacerbés par les changements climatiques. Il s'agit, entre autres, d'intégrer systématiquement les dimensions des ressources naturelles dans les processus de consolidation de la paix et de développement, d'établir un répertoire d'experts africains expérimentés dans le domaine de la prévention, la médiation et la résolution des conflits liés aux res-



« Le représentant du PNUE a suggéré la prise en compte des recommandations du panel des sages de l'UA sur les liens entre la gestion durable des ressources naturelles et les conflits exacerbés par les changements climatiques. Il s'agit, entre autres, d'intégrer systématiquement les dimensions des ressources naturelles dans les processus de consolidation de la paix et de développement.

De manière générale, il convient, selon le PNUE, d'envisager la gestion des ressources naturelles comme facteurs de consolidation de la paix. A cet égard, M. Samba Harouna Thiam a souligné que dans la réinsertion des anciens insurgés, on pourrait, par exemple, « mettre en place des programmes de gestion durable des ressources naturelles comme l'agroforesterie qui permettent de générer des revenus, encourager (mettre à disposition) les énergies renouvelables pour promouvoir l'entrepreneuriat de jeunes et des femmes ».



sources naturelles et de renforcer les mécanismes d'alerte précoce et de réaction rapide.

Les Etats membres de l'UNSAC ont exprimé le vœu que la question de changement climatique, qui nécessite une diplomatie active, soit inscrite à l'ordre du jour des prochaines sessions. Dans la Déclaration de Luanda consacrée à ce sujet (voir page suivante), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'UNOCA ont été invités à en faire une mise à jour lors de la 50^e réunion du Comité à Malabo.

Déclaration de Luanda sur l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité



Nous, Ministres et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis à Luanda à l'occasion de sa quarante-neuvième réunion :

Réitérant notre adhésion aux Objectifs de développement durable, notamment l'objectif 13 visant à prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, l'objectif 16 sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives au service du développement durable et l'objectif 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs ;

Rappelant le Sommet Action Climat tenu sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies le 23 septembre 2019 ainsi que la déclaration ministérielle de Brazzaville du 7 septembre 2019 relative à une position commune des Etats d'Afrique centrale sur le climat ;

Déplorant l'impact humanitaire du changement climatique en Afrique centrale, en particulier dans le bassin du Congo et le bassin du lac Tchad et soulignant les liens existants entre ce phénomène et la paix et la sécurité internationales ;

Affirmant son plein soutien à l'initiative de l'Union africaine « Faire taire les armes en Afrique à l'Horizon 2020 » ;

Soulignant l'importance d'un dialogue inclusif entre les gouvernements, les organisations non-gouvernementales nationales, les communautés locales et le secteur privé sur la gestion durable des ressources naturelles ;

Reconnaissant l'importance de la collaboration entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), l'Union africaine et les Nations Unies ;

1. Réitérons l'importance de la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris ainsi que des recommandations du Sommet Action Climat ;

▲ « Nous, Ministres et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale [réitérons], notre adhésion aux Objectifs de développement durable, notamment l'objectif 13 visant à prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, l'objectif 16 sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives au service du développement durable et l'objectif 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs »

2. Soulignons le besoin d'intégrer systématiquement les dimensions du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles dans les processus de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix et du développement ;

3. Appelons les organisations internationales et régionales, notamment la CEEAC, à renforcer les mécanismes d'alerte précoce en intégrant les informations et les indicateurs liés au changement climatique et aux ressources naturelles ;

4. Exhortons les Etats membres de la sous-région à continuer les efforts en cours en vue de relever leurs défis liés au changement climatique ;

5. Invitons les Etats membres de la sous-région à améliorer leur coordination et à saisir l'opportunité des mécanismes d'assistance prévus par l'Accord de Paris afin de bénéficier de facilités d'appui à la réalisation de projets et de plans nationaux, sous régionaux et régionaux d'adaptation au changement climatique.

6. Demandons au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et à l'UNOCA, en coopération avec les partenaires du système des Nations Unies, de renforcer leur engagement dans le cadre du Comité en soutien aux efforts des Etats membres pour combattre l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique centrale et de faire une mise à jour lors de la 50^e réunion du Comité à Malabo.

Fait à Luanda, le 29 novembre 2019

Lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme : l'éducation est « un outil puissant de prévention »

Conformément aux recommandations de la 48^e réunion du Comité, l'UNESCO a fait une présentation, le 27 novembre lors de la session de Luanda, sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre l'extrémisme violent. Elle a d'emblée fait observer que l'extrémisme violent touche avant tout les jeunes, qui sont à la fois victimes et, parfois, perpétrateurs. « Personne ne naît extrémiste. Ce phénomène est généré et alimenté », a souligné M. Hilaire Mputu Afasuka, Chef du secteur Education au Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale basé à Yaoundé, soutenant que « l'éducation est un outil puissant de prévention de l'extrémisme violent ». A cet égard, précise-il, les processus de radicalisation menant à la violence doivent être désamorçés en premier lieu par l'éducation, la création d'opportunités d'emplois décents pour les jeunes, la promotion des droits de l'homme et du principe de l'égalité, de la tolérance et du respect ainsi que par le dialogue.

Œuvrer pour un monde plus sûr

M. Hilaire Mputu Afasuka estime que le nouveau défi que pose l'extrémisme violent oblige donc à repenser l'éducation, en revisitant non seulement les objectifs de l'éducation dispensée, mais aussi ses contenus et les approches pédagogiques utilisées. Les écoles sont en effet des lieux de socialisation où l'on doit inculquer aux citoyens les notions et les pratiques du vivre-ensemble (pacifiquement). Les jeunes étant particulièrement vulnérables aux messages et à la propagande extrémistes, que ce soit sur les réseaux sociaux, sur internet ou dans leurs communautés, en passant par les écoles et les systèmes éducatifs en général, l'édu-



cation doit servir à façonner les esprits, les valeurs et les comportements. Dans cette dynamique, la place des enseignants reste cruciale. Ils jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience des élèves face aux discours extrémistes. Ils sont également des modèles de respect et de confiance.

L'UNESCO a pu montrer que l'éducation est l'une des voies capitales à suivre pour créer les conditions pouvant empêcher la prolifération des idées extrémistes, tout en contribuant à renforcer l'esprit critique, la confiance en soi, et la résistance des apprenants aux messages extrémistes. A ce sujet, les participants ont noté avec satisfaction que cet organisme spécialisé des Nations Unies met un accent particulier sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, qui est au cœur de l'objectif 4 des Objectifs de développement durable (ODD). L'enjeu

ici est d'inculquer aux jeunes les attitudes, les connaissances, les comportements, les compétences et les valeurs qui les aident à jouer un rôle actif dans la société pour faire face aux défis globaux et œuvrer à l'émergence d'un monde plus juste, plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif, plus sûr et plus durable.

Dans cette perspective, l'UNESCO a indiqué qu'elle apporte un appui pour le renforcement des compétences des décideurs, des formateurs d'enseignants et des enseignants ainsi que la sensibilisation des familles et des communautés au sens large afin que l'éducation ne s'arrête pas à l'école. Sur ce point, elle a révélé que de nombreuses activités sont actuellement menées en Afrique, en particulier dans la région du Sahel. Elle a notamment développé des outils pour aider les enseignants à comprendre, décrypter et traiter en classe, un éventail de

questions controversées, telles que des discours anti-réfugiés/migrants, des mythes, des rumeurs et des théories du complot, l'intolérance, l'antisémitisme et les discriminations à l'égard des musulmans ou d'autres religions.

Compte tenu de l'importance de cette question, les Etats membres de l'UNSAC ont recommandé un renforcement de la coopération entre l'UNESCO, le Secrétariat général de la CEEAC et d'autres partenaires afin de mobilier les moyens nécessaires à la prévention de l'extrémisme violent et le terrorisme, notamment à travers l'éducation et la formation des jeunes.

▼ Le représentant de l'UNESCO a soutenu que l'éducation est l'une des voies capitales à suivre pour créer les conditions pouvant empêcher la prolifération des idées extrémistes.



Des entités onusiennes mobilisées pour la paix en Afrique centrale

Plusieurs autres entités onusiennes ont pris part à la réunion de Luanda et y ont exposé leurs activités et vision sur les questions relatives à la paix et la sécurité en Afrique centrale. Il en est ainsi, entre autres, du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU), du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les Grands lacs, du Bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Encore environ 10 milliards de dollars US pour la mise en œuvre de la stratégie anti-Boko Haram



Lors la 49^e réunion de l'UNSAC, le Lieutenant-Colonel Adamu Aliyu Manu, Conseiller militaire auprès du chef de Mission de la Force multinationale mixte/FMM (photo de gauche), et Abdoul Malik Ahmed, Conseiller politique au Secrétariat exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad/CBLT (photo de droite), ont fait un état des lieux en ce qui concerne la lutte contre Boko Haram. Ils ont aussi évoqué les efforts en cours en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram. Cette stratégie a été approuvée par la CBLT en août 2018 et endossée par

l'Union africaine en décembre 2018. Les membres de l'UNSAC ont été informés que sa mise en œuvre nécessite environ 12 milliards de dollars américains (2,17 ont été mobilisés lors de la Conférence de Berlin du 4 septembre 2018). Par ailleurs, un Fonds pour la stabilisation de la région du lac Tchad, doté de 100 millions de dollars américains, a été lancé en juillet 2019 avec le Programme des Nations Unies pour le développement lors de la deuxième réunion du Forum des gouverneurs des régions affectées.

Les Etats membres de l'UNSAC se sont saisis de la question relative à Boko Haram depuis 2013 lorsque les premiers effets des activités

de cette secte, qui opérait alors exclusivement sur le territoire nigérian, ont commencé à se faire sentir dans les autres pays du bassin du lac Tchad, y compris le Cameroun et le Tchad. Depuis lors, le Comité continue de suivre attentivement la situation, invitant la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et sa Force multinationale mixte à venir faire le point de la situation sur le terrain lors de chacune de ses réunions statutaires, condamnant les attaques contre les forces de défenses et de sécurité et contre la population civile, et appelant à la coopération et à la solidarité régionales et internationales pour venir à bout du groupe terroriste et soutenir les pays, communautés et personnes affectés.

FMM : inscrire la question du soutien financier à l'ordre du jour du sommet conjoint de la CEEAC et de la CEDEAO

Le Bureau de l'UNSAC, sous la présidence de la RDC, a effectué une mission dans le bassin du Lac Tchad du 21 au 24 octobre 2019, notamment à Bol et Baga Sola. La Ministre d'Etat chargée des Affaires étrangères de la RDC, Mme Marie Tumba Nzeza Marie (photo), en a fait le bilan le 29 novembre à Luanda lors de la session ministérielle. Elle a relevé que cette mission a permis de collecter des informations utiles dans les domaines où il est important de renforcer le plaidoyer en faveur de la coopération et de la solidarité régionales et internationales. Parmi les recommandations, elle a mis en relief la nécessité de prendre à bras le corps la question de financement et d'équipement de la Force multinationale mixte (FMM). C'est pourquoi le Comité, par sa voix, a indiqué que cette question devrait être inscrite à l'ordre du jour du prochain sommet conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) sur la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. A l'issue de leur première rencontre du genre tenue le 30 juillet 2018 à Lomé (Togo), ils avaient convenu de tenir ledit Sommet conjoint en 2020 à N'Djamena (Tchad).



UNSAC/CEEAC : la Francophonie réitère sa volonté de renforcer les liens avec les Etats membres

Lors du point d'information des institutions ayant le statut d'observateur à l'UNSAC, plusieurs personnalités et experts ont enrichi les discussions avec des observations et réflexions sur les questions liées à la paix et à la sécurité en Afrique centrale. M. Boubacar Issa Abdourhamane, Représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, a saisi cette occasion pour réitérer la détermination de la Secrétaire générale de l'OIF à renforcer la collaboration avec l'UNOCA ainsi qu'avec la CEEAC, dont la quasi-totalité des Etats sont également membres de la Francophonie.

L'OIF participait pour la deuxième fois à une réunion de l'UNSAC, après la 44^e session tenue en 2017 à Yaoundé au cours de laquelle elle avait obtenu le statut d'observateur. Elle avait rappelé son rôle dans l'accompagnement politique et technique de certains Etats d'Afrique centrale, y compris sa contribution dans la lutte contre les fléaux comme le terrorisme, le désarmement ou l'insécurité maritime ainsi que dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bureau du Comité : l'Angola aux commandes pendant six mois



La cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la 49e réunion de l'UNSAC a été présidée par le Ministre angolais des Relations extérieures, M. Manuel Domingos Augusto. Son pays a été porté à la tête du Comité. Le nouveau bureau comprend également la Guinée équatoriale (première vice-présidence), le Burundi (deuxième vice-présidence) et le Gabon (rapporteur). Il assurera la conduite des affaires du Comité jusqu'à la 50e session ministérielle prévue à Malabo durant le premier semestre 2020.

Le segment ministériel du Comité avait été précédé par la rencontre des points focaux suivie de la réunion des experts

Le segment ministériel du Comité avait été précédé par la rencontre des points focaux nationaux le 25 novembre 2019 suivie de la réunion des experts, qui a duré trois jours, du 26 au 28 novembre 2019. En ouvrant les travaux, M. Tête Antonio, Secrétaire d'Etat angolais aux Relations extérieures, avait évoqué le contexte géopolitique, économique et sécuritaire de la sous-région caractérisée par des crises et conflits exigeant des solutions durables. Et dans cette perspective, il avait déjà

rappelé l'importance du Comité dans la promotion de la paix et le renforcement de la confiance entre les Etats membres.

M. Gérard Mbala Kabishi, Directeur-Chef de service de la Direction Afrique et Moyen Orient au Ministère des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), avait également insisté sur ces enjeux. Dans une allocution prononcée en tant que président sortant du Comité des experts, il avait énumé-

ré les défis qui interpellent la sous-région en matière de paix et de sécurité, en soulignant le rôle crucial de l'UNSAC dans la recherche des voies et moyens d'y faire face. Le Secrétaire Général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) avait proposé un aperçu global de ces défis, à travers une revue géopolitique rendant également compte de la situation dans tous les onze pays membres de l'UNSAC. Un moment important dans les débats du Comité.



Les travaux en quelques images : une vue des représentants des Etats membres



Les travaux en quelques images : le Secrétariat, les observateurs et les partenaires



Réunion des Conseillers paix et développement : réflexion sur le partenariat pour la prévention



La deuxième réunion de coordination des Unités politiques et des Conseillers pour la paix et le développement en

Afrique centrale s'est tenue au siège de l'UNOCA à Libreville du 4 au 5 novembre 2019. Les participants venus de la plupart des pays de la sous-région ont échangé autour d'un thème central : « construire un partenariat pour la prévention ». Avant les discussions, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, avait invité les uns et les autres à réfléchir sur les défis qui interpellent les Nations Unies en ce moment critique de son histoire : « Nous ne devons pas hésiter à nous interroger sur notre situation actuelle et, s'il le faut, à nous remettre en cause. Qu'est-ce qui marche ? Qu'est-ce qui ne marche pas ? Qu'est-ce qui ne marche plus ? Avons-nous épuisé toutes les portes d'entrée qui nous permettraient de mieux collaborer avec nos partenaires extérieures ? Y a-t-il encore des pratiques ou habitudes que l'on pourrait améliorer afin de mieux soutenir nos bureaux respectifs ? ». Il a par la suite fait savoir que ces questions et bien d'autres de-

vraient être abordées dans une optique de prévention des conflits et dans le cadre de l'initiative "Action pour le maintien de la



paix" récemment lancée par le Secrétaire général des Nations Unies.

Diplomatie préventive

Les participants ont tenu compte de ces orientations lors de leurs débats. Ceux-ci ont porté essentiellement sur des sujets d'intérêt

commun en lien avec les questions de paix, de droits de l'Homme et de sécurité dans les pays couverts par l'UNOCA. Pour

répondre efficacement aux défis rencontrés, ils ont simulé les réponses conjointes et/ou coordonnées possibles dans des cas spécifiques en rapport avec le mandat du Bureau. Ils ont par exemple proposé de faire recours à la diplomatie préventive et aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général et

chef de l'UNOCA pour faire avancer certains dossiers. Il en est ainsi, en particulier, de ceux relatifs aux crises électorales et post-électorales, aux droits de l'Homme, à la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, à la criminalité faunique et transfrontalière, aux conflits liés à la transhumance et au changement climatique.

La réunion a eu lieu en présence des collègues venus de New York, dont Samba Sané, Directeur adjoint de la Division de l'Afrique centrale et australe aux Départements des Affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA), et des Opérations de la paix (DPO) et Qais Sultan (Conseiller politique/Desk Afrique centrale/DPPA). Plusieurs autres en poste dans des missions politiques et de maintien de la paix (UNOWAS, MINUSCA, MONUSCO), dans les bureaux des Coordonnateurs résidents du système des Nations Unies (Gabon, Cameroun, RDC, Congo) et dans des agences onusiennes spécialisées (ONU Femmes, UNODC, UN-REC, CNUDHD-AC, PNUD), y étaient aussi présents ainsi que des partenaires de la CEEAC.



Première réunion des Attachés de défense et des Conseillers militaires en poste au Gabon



La salle de conférence du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a abrité, le 23 octobre 2019, la première réunion des Attachés de défense accrédités au Gabon et des Conseillers militaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'UNOCA. La cérémonie officielle d'ouverture des travaux a été présidée par M. François Louncény Fall, Représentant spécial, Chef de l'UNOCA. Il a insisté

sur l'importance de cette rencontre, considérée comme un véritable « creuset d'échanges d'informations » et un cadre idéal pour la recherche des « voies et moyens de travailler en synergie [...] afin de contribuer aux efforts de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale ». En le soulignant, M. Fall a aussi relevé l'apport d'une telle réunion dans la mise en œuvre de son mandat.

Appui aux efforts de prévention

Les présentations de Mme Marilyn Ngum Fru (Conseillère politique

principale) et du Colonel Abdel Madjid Youssouf (Conseiller militaire) ont permis d'édifier l'assistance sur l'étendue et la densité dudit mandat ainsi que sur les activités du Bureau. Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique (Norbert N. Ouendji) a, quant à lui, mis en relief les différents outils qui permettent de rendre lisibles et visibles ces activités.

Cette réunion interactive d'une journée, dont la coordination générale a été assurée par le Conseiller militaire principal (Colonel

Issa Seye), a été organisée par la CEEAC et l'UNOCA. Elle a permis aux officiers supérieurs et experts en sécurité, de « renforcer la communication et l'échange d'information en appui aux efforts de prévention des conflits et de promotion et consolidation de la paix en Afrique centrale ».

Outre la CEEAC et l'UNOCA, les Attachés de défense de la Chine, du Sénégal et du Nigeria y étaient présents. Le dernier cité, qui couvre le Gabon, la Guinée équatoriale et Sao Tomé et Principe, est venu de Malabo où il est basé.



EN BREF

Le Colonel Issa Seye, Conseiller militaire principal, a assisté, le 17 décembre 2019 à la cérémonie marquant le retour officiel d'un contingent de 450 hommes et femmes des forces armées gabonaises en fin de mission d'une année au sein de la MINUSCA, l'opération onusienne de maintien de la paix en RCA. L'évènement a eu lieu dans l'enceinte du 1^{er} Régiment Parachutiste Gabonais au Camp Aissat, à Libreville, sous la présidence de l'Amiral Secrétaire général du Ministère de la Défense, et en présence de nombreuses autorités civiles et militaires ainsi que des représentants du corps diplomatique.

L'UNOCA et les forces de sécurité mobilisés contre les violences faites aux femmes



Le siège du Commandement en chef des Forces de police nationale (FPN) du Gabon a accueilli, le 5 décembre 2019 à Libreville, une session de sensibilisation des officiers et sous-officiers féminins des FPN et de la Sécurité pénitentiaire. Cette rencontre - organisée avec la collaboration de l'ONG « Gabon Groupe résolution 1325 » et soutenue par l'UNOCA - s'inscrivait dans le cadre de la campagne « 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes » qui a eu lieu du 25 novembre au 10 décembre 2019. L'accent a été mis sur la lutte contre le viol en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des filles, en temps de paix comme en période de conflit armé.

Mettre fin aux abus et au viol

L'UNOCA a plaidé pour une intensification de la sensibilisation sur la nécessité d'un avenir sans violence faite aux femmes, rappelant que c'est le sens du thème de la campagne 2019, à savoir « Orangez le monde : la "Génération Égalité" s'oppose au viol ». Prenant la parole au nom du Chef de l'UNOCA lors de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux, Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, a rappelé l'importance de cette thématique avant d'inviter les uns et les autres à des actions collectives et individuelles pour faire « cesser immédiatement » le viol. Pour justifier cet appel à la mobilisation, il a fait référence au message circonstanciel publié le 25 novembre par le Secrétaire général

de l'ONU lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et dans lequel M. António



Guterres regrette que « le viol continue d'être utilisé comme une

sent les femmes dans la société », a souligné le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA. Toutes les autres interventions ont permis de renforcer la prise de conscience des participants par rapport à la gravité de la situation, d'autant plus qu'il a été reconnu que la violence à l'égard des femmes et des filles constitue une des violations des droits humains les plus persistantes et une menace pour des millions de personnes de sexe féminin. La Coordinnatrice du Groupe 1325, Mme Pepecy Ogouliguendé, et le Commandant en Chef des Forces de police nationale, le Général de corps

née de sensibilisation. Il s'agit, entre autres, de la nécessité de renforcer en permanence les capacités des personnels des Forces de défense et de sécurité dans les domaines en rapport avec la résolution 1325 sur les Femmes, la paix et la sécurité. Les participants ont aussi plaidé pour la construction de centres holistiques et pour la gratuité des actes dans le processus de prise en charge des victimes. Ils ont aussi émis le vœu qu'un partenariat entre le personnel féminin des Forces de défense et de sécurité et les organisations de la société civile soit formalisé.

L'UNOCA a indiqué qu'il demeure



arme de guerre monstrueuse ». « Nous encourageons les Forces de sécurité non seulement à amplifier ce message mais aussi à prendre toutes les mesures prévues par la loi pour que cessent effectivement le viol et toutes les autres formes d'abus que subis-

d'armée Yves Marcel Mapangou Moussadji, ont exprimé les engagements de leurs institutions respectives à continuer à œuvrer afin de contribuer à mettre fin à ces violences d'ici 2030. Ils ont favorablement accueilli les recommandations adoptées lors de la jour-

disposé à accompagner le Gabon dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), développée et adoptée en décembre 2018 avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

La prise en compte du genre dans le traitement de l'information

L'UNOCA a été pleinement engagé, aux côtés de ses partenaires, pour garantir le succès de toutes les activités organisées durant les « 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes ». Avant sa participation active à la Journée de sensibilisation organisée à l'Etat-major des Forces de police nationale le 5 décembre, il avait été impliqué dans le lancement officiel de cette campagne le 25 novembre dans la commune d'Akanda (Gabon). Et le 6 décembre, l'UNOCA a accueilli un atelier de formation initié par la plate-forme « Gabon groupe 1325 Femmes, paix et sécurité » et l'ONG Malachie - atelier en faveur de 30 journalistes sur la prise en compte du genre et des thématiques y relatives dans la collecte et le traitement de l'information.

Crise humanitaire et ODD : l'UNOCA contribue à la formation des journalistes camerounais

Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, Norbert N. Ouendji, a participé, comme facilitateur, à l'atelier de renforcement des capacités des rédacteurs-en-chef sur les reportages relatifs aux questions humanitaires et aux Objectifs de développement durable (ODD), qui a eu lieu du 12 au 15 novembre 2019 à Douala, la capitale économique du Cameroun. La vingtaine de participants issus des principaux médias privés et publics ont suivi avec intérêt les différents modules proposés, tout en prenant activement part aux discussions. Il en est ainsi, par exemple, de la présentation faite par l'UNOCA sur le « SDG Media Compact », une initiative lancée en septembre 2018 par l'ONU pour renforcer la sensibilisation sur les enjeux des ODD. Elle mobilise des entreprises médiatiques et de divertissement du monde qui mettent leurs ressources et leur talent créatif à profit pour faire avancer ces objectifs. L'adhésion restant ouverte, plusieurs participants à l'atelier de Douala ont exprimé le vœu de s'y joindre. Des contacts ont été établis avec les points focaux en charge de cette question au Département de la Communication globale des Nations Unies. *Ndefcam Radio*, basée à Bamenda dans le Nord-Ouest, est le premier média camerounais accueilli dans ce cadre. C'était le 6 décembre 2019, moins d'un mois après l'atelier de Douala.

Visite de terrain très appréciée

De manière générale, cet atelier a permis aux journalistes non seulement d'améliorer leur compréhension des ODD mais aussi de réunir des informations sur les différentes actions qui sont menées, ici et là, pour assurer leur réalisation. Cette session leur a aussi permis d'être édifié sur des approches de mise en lien et en perspective des ODD avec les sujets traités, y compris en ce qui concerne les reportages ou les enquêtes sur des situations humanitaires. Des travaux de groupes ont enrichi les connaissances dans ce domaine, tout comme la visite de terrain effectuée à Buéa, chef-lieu de la région du Sud-Ouest. L'occasion a ainsi été donnée aux participants d'apprécier le travail qui est fait au quotidien par les Nations Unies et les autres acteurs pour protéger et soutenir les populations déplacées en raison de la crise anglophone. Ils



« Au-delà des échanges en salle, la visite de plusieurs sites à Buéa, y compris ceux accueillant des déplacés de la crise anglophone, était l'un des temps forts de l'atelier sur les ODD et le journalisme humanitaire. »

sentant d'OCHA lors de la cérémonie d'ouverture, elle avait invité les journalistes « à faire preuve de professionnalisme et de bon sens dans le reporting humanitaire ». « La responsabilité vous incombe de contribuer à changer cette image d'une crise oubliée ou mal financée, et pourquoi pas contribuer au changement des mentalités sur la réponse humanitaire », avait-elle précisé.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le Chef de Division des Affaires économiques et sociales des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, en présence du Délégué régional de la Communication. Tous deux étaient également présents lors de la clôture de l'atelier, marquée par la remise des attestations.

Cette activité était conjointement organisée par OCHA, l'UNICEF, le HCR, la FAO, le PNUD, ONU Femmes, le Bureau de la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Cameroun et l'UNOCA.

ont suffisamment pris conscience du message de Mme Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, Coordinnatrice résidente du système des Nations Unies au Cameroun. Dans ce message lu par le repré-

Cameroun : comment répondre aux besoins de formation des journalistes avant et après le double scrutin du 9 février 2020 ?



L'UNOCA a participé à une réunion lundi 18 novembre à Yaoundé avec des membres du Groupe de communication de l'ONU au Cameroun, notamment les représentants de l'UNESCO, du Centre d'Information des Nations Unies, d'ONU Femmes et du Bureau de la Coordination du système des Nations Unies. Les discussions ont essentiellement porté sur les actions que l'ONU pourrait mener pour répondre aux besoins de formation des journalistes avant et après les législatives et les municipales du 9 février 2020. Une démarche en cohérence avec les recommandations recueillies lors des ateliers similaires organisés avant la présidentielle d'octobre 2018 ainsi qu'avec les vœux exprimés par des représentants des organisations professionnelles et les institutions comme le Conseil national de la communication (CNC). Ces derniers ont également confirmé ces besoins au cours des entretiens le 18 novembre avec l'UNOCA et le Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies.

Femmes, paix et sécurité : un atelier pour commémorer le 19ème anniversaire de la Résolution 1325



▲ L'atelier a réuni plusieurs organisations de la société civile. Celles-ci ont saisi cette occasion pour formuler un plaidoyer en faveur de la promotion de la participation des femmes dans la prise de décision en raison de leur rôle stratégique dans le processus de stabilisation et de consolidation de la paix.

La salle de conférence du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a servi de cadre, le 31 octobre 2019, à la commémoration au Gabon du 19ème anniversaire de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. L'UNOCA a notamment apporté son soutien aux ONG « Malachie » et « Gabon Groupe Résolution 1325 » lors d'un atelier qui a permis de passer en revue les réalisations et les défis relatifs à la mise en œuvre de ladite résolution.

Du pain sur la planche

Dans son mot de circonstance, Pepecy Ogouliguendé, Coordinatrice de l'ONG Malachie, a donné quelques indications sur le cas du Gabon en soulignant que sa performance sur l'indice Femmes, paix et sécurité de la Georgetown

Institute for Women, Peace and Security le classe parmi les mau-



vais élèves (124ème sur 167). « Nous avons du pain sur la planche pour renverser la tendance d'ici le 31 octobre 2020 », a-t-elle expliqué, avant

de rappeler que « les femmes offrent une perspective vitale dans

l'analyse des conflits ainsi que des stratégies de consolidation de la paix centrées sur la création de liens entre les factions opposées à l'accroissement de l'inclusion,

de la transparence et de la durabilité du processus de paix ».

Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale à l'UNOCA, est allée dans le même sens, tout en mettant par ailleurs l'accent sur la responsabilité des Etats de protéger les droits des femmes. Cette responsabilité, a-t-elle indiqué, « ne doit pas être perçue comme un fardeau imposé aux gouvernements, mais plutôt comme une voie majeure par laquelle les Etats atteindront leur plein potentiel de développement durable ».

L'atelier a réuni plusieurs acteurs, essentiellement des organisations de la société civile. Celles-ci ont saisi cette occasion pour formuler un plaidoyer en faveur de la promotion de la participation des femmes dans la prise de décision en raison de leur rôle stratégique dans le processus de stabilisation et de consolidation de la paix.



Jean-Paulin Mabyala a participé à un séminaire à Port-Gentil sur le protocole et les relations publiques



Jean-Paulin Mabyala, Assistant au protocole à l'UNOCA, a participé au séminaire de formation sur le protocole et les relations publiques qui a eu lieu du 5 au 7 novembre 2019, à Port-Gentil, la capitale économique du Gabon.

Au cours des trois jours de formation, les participants ont renforcé leurs capacités et amélioré leurs connaissances sur plusieurs thématiques : l'ordre de préséance, l'ordre protocolaire, l'ordre de prise

de parole, l'établissement de la liste des invités pour une cérémonie d'inauguration, l'ordre protocolaire des places assises, l'identification des places assises, l'expression vestimentaire d'un agent du protocole et le programme de travail d'un agent du protocole. Ils ont également été édifiés sur les textes fondamentaux relatifs au protocole, notamment la convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques (complétée en 1963 par la convention sur les relations consulaires).

Police de l'ONU : l'UNOCA à l'atelier du réseau des points focaux de la grande criminalité tenu à New York



« Développez les capacités pour prévenir et lutter contre le crime ». Outre des échanges sur les questions y relatives, les travaux ont été enrichis par des cas pratiques sur le crime organisé, la criminalité transfrontalière et le contre-terrorisme. Ces cas ont été détaillés à partir des expériences de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO), de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS) et de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (UNMIK).

Les participants et les experts à cette troisième session étaient issus des missions de maintien de la paix, des missions politiques, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL).

La Commissaire Irène GAGA, Conseillère principale de Police à l'UNOCA, a participé du 10 au 12 décembre 2019, à New York, au troisième atelier du Réseau des points focaux de la grande criminalité de la Police des Nations Unies organisé par la Division Police du Département des opérations de paix (DPO). La rencontre avait pour thème



Journée des Nations Unies : célébration dans la convivialité et dans la réflexion sur le monde de demain



António Guterres, en encourageant les uns et les autres à participer au débat évoqué plus haut « afin de contribuer à la formulation d'un projet mondial à l'horizon 2045, année du centenaire de l'ONU ». Il a conclu en affirmant qu'il s'agit « d'œuvrer pour l'avènement d'un monde meilleur ».

Le Représentant spécial a saisi cette opportunité pour saluer les efforts du personnel dans la mise en œuvre de la charte de l'ONU ainsi que sa détermination à continuer à privilégier l'esprit d'équipe et la cohésion au bureau. La convivialité qui a régné pendant la célébration du 24 octobre en dit long sur cette ambiance, également marquée par la remise de cadeaux et souvenirs aux collègues en fin de mission à l'UNOCA. Elle a été renforcée par la dimension culturelle de cet événement, qui a permis à plusieurs membres du personnel de faire (re)découvrir les trésors culinaires et artistiques de leur pays d'origine.

La Journée des Nations Unies, célébrée le 24 octobre, a été un grand moment d'échanges, de partage et de communion au Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale (UNOCA). Le personnel réuni à la salle de conférence a écouté l'hymne de l'Organisation puis une

vidéo du Secrétaire général consacrée à la préparation du 75e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies - qui sera célébré en 2020 par un vaste débat inclusif à l'échelle planétaire sur le rôle de la coopération mondiale dans la construction de notre avenir. « C'est l'occasion pour nous de

repenser l'avenir ensemble », a-t-il précisé dans son message lors de la célébration du 24 octobre.

Un monde meilleur

Dans une vidéo également proposée au personnel, le Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a amplifié ce message de M.



ARRET SUR IMAGES



Maiduguri, Camp de déplacés - Lors de leur mission conjointe au Nigéria du 19 au 22 novembre 2019, les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall, et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel/Chef de l'UNOWAS, Mohamed Ibn Chambas, ainsi que le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, Angel Losada, ont échangé avec les représentants des organisations humanitaires et des personnes déplacées internes de la crise provoquée par les activités du groupe terroriste Boko Haram. © Photos UNOWAS

UN CHIFFRE, UNE ALERTE

110

Au Burundi, au cours de la période allant du 14 juin au 15 octobre 2019, « les médias indépendants ont signalé 110 cas d'arrestation et de détention arbitraire, 37 cas d'intimidation, y compris d'incendie criminel et de destruction de bureaux du CNL [Congrès national pour la liberté, principal parti d'opposition], 27 cas de mauvais traitements et 11 affaires de meurtre de membres de partis d'opposition, principalement le CNL [...] ». En rendant récemment compte de ce contexte, M. António Guterres avait également exposé plusieurs observations et recommandations : « j'aspire à voir un paysage national transformé, où tous les Burundais se sentent en sécurité et protégés, où tous puissent librement participer au processus politique, sans restriction ni crainte, et où le discours politique et social soit mené dans le respect mutuel, dans le cadre d'un dialogue inclusif et d'un esprit de compromis, dans l'intérêt supérieur du Burundi et de son peuple [...]» (Source : **extraits du Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Burundi, présenté au Conseil de sécurité le 30 octobre 2019 par son Envoyé spécial pour le Burundi**).



INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique

Conception - Rédaction - Mise en page : Norbert N. Ouendji

Collaboration : Samperode Mba Allogho

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 11 44 47 16 | Mobile : + (241) 65 72 23 23
 Courriel : ouendji@un.org - piounoca@un.org | Adresse postale : B.P : 23773 Libreville, Gabon
 Site internet : <http://unoca.unmissions.org> | twitter.com/UNOCA_NEWS | facebook.com/unoca.onu